



C'EST LA RENTRÉE

Plus de 24 000 collégiens vont faire leur rentrée le 2 septembre. Ce mercredi 31 août 2022, à la veille de l'entrée des élèves de 6^e, André Accary, président du Département de Saône-et-Loire, Mathilde Chalumeau, vice-présidente chargée des collèges, Catherine Amiot, vice-présidente chargée de l'environnement et Frédéric Brochot, vice-président chargé de l'alimentation, exposeront au collège René Cassin de Paray-le-Monial les nouvelles ambitions pour les 60 établissements publics et privés dont la collectivité a la charge (articles L213.2). Modernisation, sécurisation, mise aux normes environnementales, alimentation de qualité, projets culturels et sportifs sont au programme pour un budget global de près de 51 millions d'euros.



51 COLLÈGES
PUBLICS

9 COLLÈGES
PRIVÉS

24 816 ÉLÈVES

(21600 en public + 3216 en privé)
effectifs prévisionnels, dont 656 élèves
en SEGPA dans les collèges publics

28 CLASSES
ULIS

(Unité localisée pour l'insertion scolaire)

499 AGENTS
DÉPARTEMENTAUX
DES COLLÈGES



- ➔ 330 agents d'entretien et d'aide en cuisine
- ➔ 72 cuisiniers professionnels
- ➔ 53 agents de maintenance
- ➔ 15 agents d'équipe mobile de maintenance
- ➔ 7 apprentis cuisiniers

8,5 MILLIONS D'EUROS

POUR L'EXTERNAT DU COLLÈGE RENÉ CASSIN À PARAY-LE-MONIAL

La restructuration globale de l'externat du collège René Cassin est à l'ordre du jour de cette rentrée 2022-2023. Des travaux conséquents qui débuteront concrètement en mai 2024 après les études et les procédures diverses prévues à partir de cette rentrée jusque fin 2023. Le chantier durera jusqu'à l'été 2026. Au programme :

AUDIT THERMIQUE :

Analyse du bâti et programme d'amélioration des performances thermiques pour réduction de 60% des consommations énergétiques (à l'horizon 2050). Diagnostic - Décret tertiaire réalisé.

RESTRUCTURATION GLOBALE DE L'EXTERNAT DU COLLÈGE :

- Transformation des cuisines
- Réorganisation des pôles
 - ➔ Administration
 - ➔ Professeurs
 - ➔ Salles de sciences et technologies
- Déplacement de la loge
- Espace d'attente sécurisé (PMR)
- Amélioration thermique et structurelle de l'existant :
 - ➔ Enveloppe thermique (murs, toitures, menuiseries)
 - ➔ Amélioration du chauffage



EFFECTIF

Principale : Marion Martin
Principal-adjoint : Nans Lorton
Gestionnaire : Nathalie Steinmetz

410 élèves
12 agents départementaux

- ➔ 1 cuisinier
- ➔ 1 second de cuisine
- ➔ 8 agents d'entretien
- ➔ 1 agent d'accueil
- ➔ 1 agent de maintenance
- ➔ l'équipe de maintenance mobile

composée de 9 agents intervient dans ce collège

ÉQUIPEMENT

135 tablettes collectives
102 ordinateurs
114 gourdes distribuées cette rentrée aux élèves de 6^e

CALENDRIER

- ➔ Consultation de maîtrise d'œuvre pour la phase candidature lancée en septembre 2022
- ➔ Études de conception courant 2023
- ➔ Démarrage des travaux en 2024 pour une durée de travaux de 24 mois.
- ➔ Livraison complète évaluée à l'été 2026

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Les jeunes élus du CDJ71 :
Ambre Fodera et Lucas Berland



Leur projet : « Le bien vivre au collège » avec la réalisation d'un clip vidéo et d'un livret d'astuces et conseils.



LES NOUVEAUTÉS 2022 – 2023

La restauration collective au sein des collèges représente environ chaque année 2 300 000 repas, confectionnés et servis sur place à 16 200 élèves.

Au-delà d'être une préoccupation de santé, l'alimentation de qualité et de proximité est une priorité du Département de Saône-et-Loire qui depuis 2016, adhère à la plateforme Agrilocal pour inciter les établissements à s'approvisionner localement, à moins de 100 km autour d'eux. Une initiative bonne pour l'économie agricole, bonne pour l'environnement et bonne pour les élèves !

Toutefois depuis deux ans, selon les principaux indicateurs de l'INSEE, **les prix à la consommation ont augmenté de 1,1 % en 2021 et de 2,1 % depuis début 2022**. Et les indicateurs ne cessent d'augmenter. Aussi, le Département de Saône-et-Loire prend des mesures.

En juin 2022, évolution de l'aide financière aux collèges. Une subvention qui, jusqu'à présent, permettait aux collèges d'investir dans du matériel de restauration collective. Lors de l'Assemblée départementale de juin 2022, il a été décidé que l'aide financière pourrait être utilisée par les collèges pour commander directement des denrées alimentaires sur la plateforme Agrilocal. Cela représente une aide financière de 0,05 € par repas pour tout achat effectué via Agrilocal, et ce pour les 48 établissements dont les restaurants scolaires produisent sur place les repas.

👉 **120 000 € financés par le Département de Saône-et-Loire.**

En septembre 2022, une prise en charge départementale pour préserver le pouvoir d'achat des familles. Toujours en raison de l'inflation, qui représente pour les familles une dépense supplémentaire annuelle de 23 € par repas, l'Assemblée départementale prévoit de compenser cette augmentation pour maintenir le tarif 2021/2022. Cette compensation représente, pour l'année scolaire, près de 400 000 € pour le Département de Saône-et-Loire, qui seront reversés aux 48 collèges sous la forme d'une subvention exceptionnelle, à condition que ceux-ci continuent de s'approvisionner en produits de qualité et de proximité, via Agrilocal.

👉 **Le coût du repas au forfait reste à 3,29 € pour le forfait 4 jours et à 3,75 € au ticket journalier.**

Le coût de fabrication d'un repas est estimé à environ 8 €.

BIEN MANGER POUR BIEN GRANDIR

Le Département de Saône-et-Loire gère la restauration collective dans les collèges. En assurant la confection et le service, la collectivité départementale garantit la qualité et l'équilibre des repas et s'engage à proposer des produits locaux et de saison. Le temps de repas est aussi un temps éducatif où les collégiens découvrent de nouvelles saveurs et sont sensibilisés aux problématiques de l'alimentation.

MANGER BON, SAIN ET LOCAL

Le Département de Saône-et-Loire favorise l'intégration de produits issus de filières agricoles locales dans les repas servis aux collégiens. Les cuisiniers privilégient les produits de saison et les produits frais, pour que chaque collégien demi-pensionnaire bénéficie d'un repas sain et équilibré lors de leur déjeuner.

OPÉRATION « AOP DANS LES COLLÈGES »

En 2022, le Département de Saône-et-Loire réitère l'opération « AOP dans les collèges ». Lors de temps forts, les cuisiniers concoctent des menus avec des produits d'Appellation d'origine protégée (AOP) de Saône-et-Loire :

- volailles de Bresse, fromages de chèvre Mâconnais et Charolais ont été proposés au printemps ;
- crème de Bresse et bœuf de Charolles seront cuisinés lors du premier trimestre de l'année scolaire.

RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Le Département de Saône-et-Loire accompagne les collèges dans leurs objectifs de réduction du gaspillage alimentaire. Des actions sont mises en place pour inviter élèves et personnels à limiter le gaspillage. Les économies ainsi réalisées bénéficient à l'amélioration du service de restauration et à l'environnement.

LES CHIFFRES 2022

- 16 000 repas journaliers soit plus de 2 millions de repas à l'année
- 75% des effectifs
- 4,6 millions d'achats de denrées alimentaires
- 72 cuisiniers professionnels



100 % DES COLLÈGES INSCRITS SUR AGRILocal

Avec la plateforme d'approvisionnement agrilocal71.com, le Département propose aux services de restauration de créer une relation simple avec les fournisseurs locaux ou de proximité (départements limitrophes), dans le respect des règles de marchés.

AGRILocal EN CHIFFRES

96 ACHETEURS

- ➔ 49 collèges
- ➔ 5 EHPAD
- ➔ 7 communes / EPCI
- ➔ 4 écoles primaires
- ➔ 1 institut départemental enfance/famille
- ➔ 17 lycées dont 2 agricoles
- ➔ 1 maison familiale et rurale
- ➔ 3 hôpitaux
- ➔ 9 « autres acheteurs » dont le Département.

186 FOURNISSEURS

- ➔ 125 agriculteurs
- ➔ 27 artisans
- ➔ 9 entreprises locales
- ➔ 25 « autres fournisseurs »

- 700 000 € d'achat de matériels pour les cuisines
- 100 000 € pour la réparation et l'entretien
- 1,3 millions d'euros pour la restructuration et la modernisation des bâtiments

MODERNISER ET RÉNOVER

LES COLLÈGES

Le Département de Saône-et-Loire poursuit son engagement pour offrir aux collégiens et aux équipes pédagogiques des collèges modernes, fonctionnels et économes en énergie. En 2022, 16 millions d'euros seront investis dans les collèges. Le point sur les travaux et investissements en cours.

BRESSE BOURGUIGNONNE

Cuiseaux

Roger Boyer

Changement de la chaudière + cages escaliers

170 000 €

Cuisery

Les Dîmes

Extension de la laverie

101 196 €

Pierre-de-Bresse

Pierre Vaux

Réfection des façades et des toitures externat

2 200 000 €

CHALONNAIS

Buxy

En Varandaine

Mise en conformité électrique, chauffage et isolation

1 200 000 €

Chagny

Louise Michel

Mise en conformité du système de sécurité incendie et réfection acoustique du réfectoire

143 984 €

Chalon-sur-Saône

Camille Chevalier

Changement des menuiseries, création d'un atelier et mise en conformité des locaux personnels

1 290 395 €

Chalon-sur-Saône

Jacques Prévert

Restructuration partielle de l'externat Phase 2

1 713 000 €

Chalon-sur-Saône

Robert Doisneau

Mise en conformité du système de sécurité incendie

70 000 €

Saint-Gengoux-le-National

En fleurette

Restructuration de l'externat Phase 1

2 750 000 €

Sennecey-le-Grand

David Niepce

Remplacement de la chaudière

60 000 €

DEPUIS 2015 : + DE 120 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

ENGAGÉS PAR LE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE POUR RÉNOVER ET MODERNISER LES COLLÈGES.

EN 2022, 16 MILLIONS D'EUROS SERONT INVESTIS DANS LES COLLÈGES.

CHAROLAIS-BRIONNAIS

Charolles

Guillaume des Autels
Aménagement plonge demi-pension
73 280 €

Digoin

Roger Semet
Réfection des terrasses de l'ensemble des bâtiments de la cité scolaire et mise en conformité du système de sécurité incendie
2 447 553 €

La Clayette

Les Bruyères
Réfection des toitures, des terrasses et de la chaufferie
980 000 €

LE CREUSOT - MONTCEAU

Le Creusot

LA Croix menée
Réfection des salles de sciences
180 537 €

Montceau-les-Mines

Jean Moulin
Réfection des 3 sous-stations de chauffage et remplacement du tableau électrique
150 000 €

Saint-Vallier

Copernic
Changement de portes
35 700 €

Sanvignes

Roger Vaillant
Mise en conformité du système de sécurité incendiel
70 520 €

MÂCONNAIS

Cluny

Pierre-Paul Prud'hon
Mise en conformité accessibilité et chauffage ; réfection de la chaufferie, diagnostic des réseaux ; remplacement de la centrale du système de sécurité incendie
1 439 104 €

La-Chapelle-de-Guinchay

Condorcet
Mise en conformité électrique ; changement chaudières ; escaliers extérieurs ; traitement du radon et mise en conformité des salles de sciences
610 000 €

Lugny

Victor Hugo
Reprise des malfaçons et des erreurs de conception ; mise en sécurité inondation du bâtiment
230 000 €

Mâcon

Louis Pasteur
Mise en accessibilité et maîtrise de l'énergie du bâtiment C
2 900 000 €

Matour

Saint-Cyr
Réfection des clôtures du collège + plateau sportif
220 000 €

7 309 813 € POUR TOUS LES COLLÈGES DE SAÔNE-ET-LOIRE

- ➔ Installation de contrôle d'accès : **4 350 000 €**
- ➔ Mise en sécurité - installation de systèmes d'alarme anti-intrusion et vidéoprotection : **1 800 000 €**
- ➔ Enlèvements de transformateurs ; équipements hydroéconomiques - plan environnement : **45 000 €**
- ➔ Accessibilité (conformité PMR) : **45 000 €**
- ➔ Divers travaux - études : **662 940 €**
- ➔ Equipements supplémentaires suite économie sur la dotation logements : **101 873 €**
- ➔ Portes et portails : **20 000 €**
- ➔ Protections collectives : **35 000 €**
- ➔ Sécurité (mises en conformité électrique – légionnelle) : **150 000 €**
- ➔ Installation de nouveaux totems : **100 000 €**



PLUS DE 8 MILLIONS D'EUROS POUR LA SÉCURISATION DES COLLÈGES DEPUIS 2016

Alertes sonores (entièrement installées)
Sécurisation des accès extérieurs et gestion automatisée des contres d'accès (21 collèges équipés et fonctionnels – 14 collèges programmés en 2021)
Installation de systèmes anti-intrusion et de vidéo-protection (début en 2022 pour 4 ans de travaux)

BILAN DES RÉALISATIONS PHASE 3

2019 : Chauffailles, Épinac, Couches et Buxy

2020 : Gévelard, Gueugnon, « Centre » et « Croix-Menée » au Creusot, Montchanin, Paray-le-Monial et Saint-Vallier

2021 : « La Châtaigneraie » et « Le Vallon » à Autun, Bourbon-Lancy, Matour, « Jean-Moulin » et « Saint-Exupéry » à Montceau-les-Mines, Sennecey-le-Grand et Tournus

2022 : Charolles, Cluny, Etang-sur-Arroux, La-Chapelle-de-Guinchay, « Pasteur » et Saint-Exupéry » à Mâcon, Lugny, Saint-Rémy

LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ

Le Département de Saône-et-Loire a déployé des moyens techniques et financiers importants pour assurer autant que possible la sécurité des collégiens en les protégeant des intrusions violentes. Le budget dédié à cette démarche est à ce jour de plus de 8 M€. Les exercices de mise en situation réalisés dans les collèges permettent de vérifier et d'adapter ces équipements.

➡ **Phase 1 - Installation d'alertes sonores** en cas d'intrusion violente ou d'incident grave notamment de type chimique

Travaux terminés depuis février 2017 pour l'ensemble des collèges.

Coût : 406 000 €

➡ **Phase 2 - Sécurisation des accès extérieurs** avec des aménagements et des compléments d'équipements tels que des automatisations et des visiophones.

Travaux terminés

Coût : 1,1 millions d'euros

➡ **Phase 3 - Gestion automatisée des contrôles d'accès** avec fermeture de tous les accès des bâtiments depuis l'extérieur.

Travaux en cours. Fin prévisionnelle en 2023

Coût prévisionnel : 5,7 millions d'euros

➡ **Phase 4 - Installation de systèmes anti-intrusion et de vidéo-protection** pour disposer des images d'intrusion en cas de vols ou de dégradations, par exemple, a posteriori.

Lancement de la consultation des travaux à l'automne 2022. Chantier à réaliser sur 4 ans à partir de 2023.

Coût prévisionnel : 1,8 millions d'euros



CHALLENGE CUBE.S

Le challenge CUBE.S a pour but de sensibiliser les élèves aux économies d'énergie, plus particulièrement au sein des établissements scolaires. Il se présente de façon ludique sous la forme d'un concours qui récompense les actions menées en faveur de la réduction de la consommation énergétique des bâtiments et sensibilise les élèves aux bonnes pratiques, en les incitant à les mettre en œuvre à la maison. Trois collèges se sont portés volontaires. Plus d'infos sur <https://www.cube-s.org/>

L'ENVIRONNEMENT, UN ENJEU MAJEUR

En juin 2020, les élus du Département de Saône-et-Loire ont voté un plan Environnement 2020-2030 comportant de multiples actions à décliner dans le territoire : planter des arbres, réduire les consommations d'énergie, restaurer la biodiversité, préserver la ressource en eau... Le plan éco-collèges découle de ce plan environnement avec l'objectif de faire de ces lieux d'apprentissage des établissements exemplaires de la politique environnementale départementale.

Le Département de Saône-et-Loire investit 50 millions d'euros en 10 ans dans son plan environnement 2020 – 2030 autour de 5 axes : l'eau, la biodiversité, la mobilité, la transition énergétique, l'environnement.

5 engagements du plan environnement se déclinent dans les collèges :

- ➔ Le plan nature (600 000 arbres, nouveaux espaces naturels sensibles...)
- ➔ Les aides à la rénovation énergétiques (revalorisation des aides, Qualirénov71, plus de bénéficiaires...)
- ➔ Une nouvelle politique de l'eau (moins de cours goudronnées, kits d'économie d'eau, récupération des eaux de pluie...)
- ➔ Un plan tous à vélo (chèque vélo, renforcement de l'utilisation des voies vertes avec des connexions aux centres-bourgs...)
- ➔ Un plan éco-collège (sensibilisation aux éco-gestes en lien avec le CDJ, plus d'approvisionnement local, moins de gaspillage, encourager l'usage du vélo...)

FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS DU PLAN ÉCO-COLLÈGES

BÂTIMENTS

- ➔ Évolution du référentiel de construction des collèges
- ➔ Étude pour la récupération des eaux de pluies
- ➔ Restructurations complètes à Saint-Germain-du-Bois et Saint-Marcel (concours d'architecture)
- ➔ Matériel hydro-économe dans tous les collèges : 19 collèges équipés en 2021 ; 9 depuis le début d'année et 20 autres collèges équipés d'ici à la fin de l'année 2022

ENVIRONNEMENT

- ➔ Installation de fontaines d'eau dans les bâtiments administratifs (pour le remplissage des bouteilles)
 - ➔ Création de trois jardins de pluie
 - ➔ Plantation d'arbres et d'arbustes
 - ➔ Désimperméabilisation des surfaces des cours : Diagnostics et faisabilité réalisés dans les collèges Prud'hon à Cluny, Saint-Exupéry à Mâcon, Roger Boyer à Cuiseaux, Les Dîmes à Cuisery, Jean Vilar à Chalon-sur-Saône, Le Petit Prétan à Givry, Les Bruyères à La Clayette, Ferdinand Sarrien à Bourbon-Lancy, Croix Menée au Creusot, La Chataigneraie à Autun.
- Diagnostics et faisabilité à venir : Cité scolaire de Digoïn, Saint-Exupéry à Montceau-les-Mines, René Cassin à Paray-le-Monial, Louis Pergaud à Couches
- ➔ Mise en place de dispositifs de télé-relève permettant en temps réel de vérifier les consommations d'électricité, de gaz et d'eau. Équipement progressif sur 3 ans.

LES AGENTS DES COLLÈGES

Le Département de Saône-et-Loire emploie 499 agents au sein des 50 collèges publics afin d'assurer la restauration, l'hébergement, l'entretien des locaux, l'accueil mais également la maintenance des bâtiments et l'entretien des extérieurs.

ENTRETIEN DES LOCAUX

Pour l'entretien des locaux et l'aide en cuisine, le Département de Saône-et-Loire compte 330 agents qui interviennent pour la mission « hygiène et propreté » des locaux dans 50 collèges publics du département. Cette activité permet de satisfaire le confort des 24 800 collégiens et d'améliorer l'image des établissements.

TRAVAILLER DANS DE BONNES CONDITIONS

53 agents de maintenance travaillent également au sein des collèges pour améliorer les conditions matérielles des établissements. Outre les travaux quotidiens, ils procèdent à la rénovation des salles de classes et à l'entretien des espaces extérieurs et des espaces verts.

RESTAURATION COLLECTIVE

Le Département de Saône-et-Loire assure, grâce au travail de 72 cuisiniers professionnels, la confection des repas des demi-pensionnaires. Les services de restauration des collèges publics de Saône-et-Loire organisent la confection d'environ 16 000 repas journaliers, soit plus de 2 millions de repas à l'année. Des agents assurent également l'accueil physique et téléphonique des collégiens, de leurs familles et des partenaires institutionnels.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

Trois équipes mobiles sont dédiées aux travaux d'entretien des bâtiments et des extérieurs :

- 8 pour les collèges du Mâconnais
- 5 pour les collèges du Charolais
- 2 pour les collèges d'Autun





BUDGET : 60 000 € PAR AN
pour la prise en charge des collégiens
et de leurs projets

NOUVELLE MANDATURE POUR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Le Département de Saône-et-Loire a créé le Conseil départemental des jeunes de Saône-et-Loire en novembre 2019. Sur le même modèle que l'assemblée départementale, cette assemblée de jeunes élus travaillent sur des projets aux thématiques variées : environnement, sport, addictions, harcèlement... Après un premier mandat et de nombreux projets finalisés, une nouvelle assemblée siège depuis le 26 novembre 2021.

Lieu d'échanges et d'apprentissage de la citoyenneté. Véritable assemblée départementale, le Conseil départemental des jeunes s'adresse à tous les collégiens de Saône-et-Loire (établissements publics et privés) et donne aux jeunes la possibilité de connaître le fonctionnement des collectivités locales, d'être sensibilisés aux notions de démocratie et d'intérêt général, de représenter l'ensemble des collégiens du département, de s'exprimer, débattre et faire des propositions concrètes de réalisations.

- 2 ans de mandat
- 6 bassins de vie
- 6 commissions de territoire
- 4 sessions plénières

UNE NOUVELLE MANDATURE

Renouvelée le 26 novembre 2021, lors de la 1^{ère} session plénière, cette nouvelle assemblée de 88 élèves (44 binômes composés d'un garçon et d'une fille de 5^e et /ou 4^e) est reconduite pour une durée de deux années scolaires.

Ces élèves sont issus de 38 collèges publics, 5 collèges privés et 1 collège militaire.

DES PROJETS CONCRETS EN COURS

Les 88 jeunes élus départementaux ont présenté leurs projets au Président et aux élus départementaux lors de la 2^e session plénière, le 16 juin 2022. Tous les projets ont été votés à l'unanimité.

Autunois/Morvan

Réseaux sociaux : clip vidéo et BD de sensibilisation

Bresse Bourguignonne : Semaine départementale des jeunes sapeurs-pompiers pour inciter les collégiens à devenir jeune sapeur-pompier volontaire

Chalonnais : Clip vidéo, livret et affiches de sensibilisation sur l'anti-gaspillage au collège et recettes « Made in Saône-et-Loire »

Charolais - Brionnais : Clip vidéo et livret d'astuces et conseils sur le « bien-vivre au collège »

Le Creusot/Montceau : Lien intergénérationnel avec livrets de recettes, d'activités, de loisirs et d'expressions d'hier à aujourd'hui

Mâconnais : Clip vidéo et exposition itinérante dans les collèges pour sensibiliser les élèves aux stéréotypes et préjugés.

RAPPROCHER LES COLLÉGIENS DU MONDE DE L'ENTREPRISE

Pour les jeunes, ce n'est pas simple d'envisager sereinement l'avenir et d'avoir un projet professionnel clairement déterminé. Pour les accompagner dans ce domaine, le Département met en place des dispositifs pour trouver des stages et encourager l'apprentissage.

LA PLATEFORME DE STAGES DE 3^E

Comme il n'est pas toujours facile de trouver son stage d'observation en milieu professionnel en classe de 3^e, le Département de Saône-et-Loire, en partenariat avec l'Éducation nationale, offre depuis 2015, une rubrique dédiée sur son site internet avec des dizaines d'offres de stages pour découvrir le monde du travail. Cette rubrique est également ouverte à d'autres collectivités publiques, des associations et des entreprises qui proposent des offres de stages. L'objectif est de faciliter l'accès à une offre de stages « découverte du milieu professionnel » pour des jeunes ne disposant pas de réseaux personnels et professionnels et d'élargir le panel de découverte des métiers au-delà des réseaux familiaux. Une fois le stage trouvé, l'élève peut déposer sa candidature directement en ligne. saoneetloire71.fr/stages3e

L'APPRENTISSAGE, LA VOIE DE LA RÉUSSITE

L'insertion professionnelle des jeunes est un axe prioritaire du Département, notamment avec l'apprentissage qui peut être une vraie opportunité de réussite professionnelle. Profondément engagé en faveur de la formation et de l'emploi, le Département de Saône-et-Loire propose ainsi chaque année aux jeunes âgés de 16 à 30 ans d'apprendre un métier dans le cadre d'une formation par apprentissage au sein du Département.

60 POSTES en apprentissage
sont proposés au Département
de Saône-et-Loire



BUS DE L'APPRENTISSAGE

Chaque année, le Bus de l'apprentissage se déplace dans les collèges pour promouvoir la formation en alternance du CAP au diplôme d'ingénieur. Ce dispositif, impulsé par le Département et la Chambre de métiers et de l'artisanat de Saône-et-Loire, permet aux collégiens d'obtenir une information complète concernant les orientations possibles en alternance. Lors du lancement officiel du bus de l'apprentissage le 10 janvier 2022 au collège Le Vallon à Autun, sept apprentis et leurs tuteurs ont rencontré 237 collégiens de 4^e et 3^e.

Du mardi 11 janvier au vendredi 4 février 2022 :
1295 collégiens rencontrés
33 collèges visités

EN CHIFFRES

- 1 100 € bruts (rémunération + charges) : coût moyen mensuel d'un apprenti
- 5 000 € : coût moyen annuel de la formation, pris en charge à 50 % par le Centre national de la fonction publique territoriale

LE DÉPLOIEMENT DE L'ÉDUCATION DIGITALE

Le Département de Saône-et-Loire met à disposition des collégiens des outils numériques qui développent des modes d'apprentissage plus collaboratifs et permettent un meilleur accompagnement des élèves.

LES TABLETTES NUMÉRIQUES

Précurseur dans l'expérimentation des tablettes, la Saône-et-Loire se situe aujourd'hui dans les premiers départements pour la dotation de ces équipements.

- > **100 %** des collèges publics équipés en tablettes Sqool + 1 collège privé
 - 7 collèges équipés en mode individuel (1 tablette par collégien),
 - 45 collèges équipés en mode collectif (1 chariot et des tablettes à déplacer dans les classes en fonction des besoins)
- > **8 500** tablettes utilisées
- > **1 780** nouvelles tablettes pour cette rentrée 2022
- > **1 million d'euros** investis par an

DES NOUVELLES ACQUISITIONS EN 2022

- 1 041 ordinateurs
- 100 ordinateurs portables
- 800 écrans 24 pouces
- 3 chariots mobiles de 30 PC portables en expérimentation

ACCÈS À INTERNET

L'accès à Internet constitue le vecteur essentiel pour l'introduction du numérique dans les établissements scolaires. Le Département de Saône-et-Loire prend en charge les abonnements de tous les collèges. La fibre optique se déploie également dans les collèges, 19 établissements sont raccordés

- > **90 000 €** par an

BUDGET ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

Périphériques (vidéoprojecteurs, photocopieurs, écrans) : **325 000 €**
Infrastructures, postes informatiques, câblage : **180 000 €**
Renouvellement du parc informatique : 550 000 €



LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES ENFANTS MALADES

Depuis 2016, des équipements de visioconférence et des robots de télé-présence, acquis par le Département, permettent aux enfants empêchés d'aller à l'école, en raison de maladie ou de handicap, d'être présents en classe en temps réel.

- ➔ **4 ÉQUIPEMENTS DE VISIO-CONFÉRENCE** (installés à domicile ou à l'hôpital)
- ➔ **2 ROBOTS DE TÉLÉ-PRÉSENCE**
- ➔ **COÛT DE CES ACQUISITIONS : 7 700 €**



AVEC LES COLLÉGIENS

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE !

Le Département de Saône-et-Loire accompagne les établissements scolaires dans le développement de projets éducatifs et culturels qui ouvrent les collégiens sur le monde et les aident à grandir tout en mettant en valeur leurs créations. De nombreux projets éducatifs complètent les programmes officiels.

FORUM DES MÉTIERS DU CINÉMA

Juin 2022 à Digoin, rencontres avec des professionnels du cinéma (maquilleuse, ingénieur son, réalisateurs, scénaristes,...) et participation à des ateliers mash-up (table de montage vidéo/audio). Puis au cinéma, présentation de courts métrages suédés (petits remakes de films ou scènes cultes de films célèbres fait avec des moyens volontairement réduits) réalisés au cours de l'année scolaire.

CLASSE CULTURELLE NUMÉRIQUE

Les collégiens s'approprient l'univers du numérique dans lequel ils évoluent quotidiennement. Guidés par une intervenante et leurs professeurs, les élèves apprennent à faire des recherches à filmer, à vérifier leurs sources, à travailler en équipe et à s'exprimer en public. Leurs travaux sont présentés lors d'une journée de restitution.

LA SAÔNE-ET-LOIRE FAIT SA PRESSE

En mai 2022, le 2^e forum de la presse et des médias d'information a réuni près de 300 élèves au Département de Saône-et-Loire autour de nombreux ateliers : exposition sur la liberté de la presse, battles de dessinateurs de presse, rencontre avec Patrick de Saint-Exupéry, prix Albert Londres et parrain de la promotion 2021/2022...
Thématique 2022 : Tourisme et environnement, enjeux multiples

PROJET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Les collégiens collectent des informations sur le passé, à l'échelle de leur territoire en s'initiant à la démarche scientifique de la recherche historique. Objectif : s'interroger sur les composantes et les conséquences du thème retenu et restituer les travaux.



PROJET RENVERSANTE

Pour chasser les clichés sexistes et afin de poursuivre le travail déjà engagé dans la lutte contre les violences intrafamiliales, le Département a proposé aux collèges de Saône-et-Loire un projet pédagogique clé en main autour des inégalités homme/femme. S'adressant aux élèves de 5e et décliné sur trois années scolaires, ce projet global de prévention comprend un spectacle et des interventions de sensibilisation au sein des collèges.

143 représentations dans les classes de 5^e au sein de 39 collèges publics et privés et 15 collèges retenus dans le cadre du projet global de prévention qui accueillent les équipes d'EPICEA les deux années suivantes pour les 4^e et 3^e. En 2021/2022, un nouvel appel à projets pour les classes de 5^e a pu être lancé en complément avec 28 représentations qui ont été réalisées sur 11 nouveaux collèges.

« DO YOU SPEAK BASKET-BALL »

Cette opération propose aux collégiens de participer à des séances d'initiation au basket encadrées et animées par des joueurs professionnels étrangers de l'Élan Chalon ou du club féminin Charnay Basket Bourgogne Sud (CBBS). Les classes participantes bénéficient d'une séance en cours d'éducation physique entièrement réalisée en anglais et d'une invitation à un match de l'Élan au Colisée à Chalon-sur-Saône ou du CBBS à Charnay-lès-Mâcon.

L'APPEL À PROJETS

Le Département de Saône-et-Loire propose un dispositif d'aide unique pour les projets développés en faveur des collégiens, en lien avec le projet d'établissement, quel que soit le domaine : culture, sport, environnement, sciences, langues ... Cette année, les thématiques départementales proposées sont « le bien-manger » et « l'égalité entre filles et garçons ».

LES CLASSES OLYMPIQUES

Une démarche éducative interdisciplinaire de découverte de l'histoire et des valeurs de l'olympisme est proposée dans les établissements participants. Diverses thématiques olympiques et sportives, complémentaires aux enseignements obligatoires, sont abordées : défi-lecture, sport et sciences, sport et histoire-géographie, sport et partage, sport et langues, sport et arts, sport santé.

TRANSPORT DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Selon le handicap et les possibilités de transport existantes, trois types de prise en charge sont proposés aux familles : remboursement du titre de transport en commun de l'élève et de son accompagnateur ; versement d'une indemnité kilométrique pour l'utilisation d'un véhicule personnel ; mise en place d'un transport adapté.

- ➔ Près de 330 circuits de transport adapté organisés par 4 entreprises et desservant 9 départements.
- ➔ + 3,6 millions d'euros sont consacrés par le Département au transport scolaire des élèves en situation de handicap.



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr